**ABACCUS IMMOBILIER SARL**

Société À Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 13 Impasse du Languedoc
34730 PRADES-LE-LEZ,
RCS MONTPELLIER 423 607 316
---

**DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ**

**EN DATE DU 28/11/2024**

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

- **Monsieur Philippe PANEL**
  Propriétaire de 250 parts sociales

- **Madame Ninon PANEL**
  Propriétaire de 100 parts sociales

- **Madame Véronique PARIS**
  Propriétaire de 150 parts sociales

TOTAL …… 500 parts sociales

Les soussignés, représentant l'intégralité des associés de la Société « ABACCUS IMMOBILIER SARL », possédant ensemble 500 parts sur les 500 parts composant le capital social de ladite Société et intervenant conformément aux stipulations des statuts, lesquels prévoient que les décisions collectives peuvent notamment résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte,

**ONT PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- Modification de l'objet ;
- Modification corrélative de l'article 3 « OBJET » des statuts ;
- Pouvoir en vue des formalités.

**PREMIERE DECISION**

Les Associés décident, avec effet à compter des présentes de modifier l'objet social de la Société par l'ajout de l'activité suivante :

- *« La prise de participation financière dans tout groupement, société ou entreprise française ou étrangère, cotée ou non cotée, quelles que soient leurs activités et la gestion de ces participations financières et portefeuilles de titres ».*

**DEUXIEME DECISION**

En conséquence de la décision qui précède, les Associés décident à compter des présentes, de modifier comme suit l'article 3 « OBJET » des statuts :

*« **Article 3 – OBJET :***

*La société a pour objet en France et dans tous pays:*

- *La transaction immobilière et par extension toutes opérations se rattachant directement ou indirectement et permettant de satisfaire l'objet social.*
- *La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social,*
- *La prise de participation financière dans tout groupement, société ou entreprise française ou étrangère, cotée ou non cotée, quelles que soient leurs activités et la gestion de ces participations financières et portefeuilles de titres*
- *Toutes opérations contribuant à la réalisation de cet objet. »*

**TROISIÈME DÉCISION**

Les Associés donnent tous pouvoirs au Gérant ainsi qu'à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales relatives aux décisions ci-dessus.

*
* *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les Associés.

**Les Associés**

**Monsieur Philippe PANEL**







**Madame Ninon PANEL**







**Madame Véronique PARIS**




